

IV^e EPOQUE

UNION ET CONFÉDÉRATION

(1800-1900)

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

I°
État politique
et
social
(1800-20)

- 1° **Le roi** : — héréditaire et inviolable, le *maître officie* du " Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande " ; — il fait la guerre, la paix, les traités, nomme les juges et les fonctionnaires, convoque le Parlement et le dissout, présente le budget et les projets, sanctionne les lois. — Il gouverne avec son **Conseil**, il nomme ses membres ou le **ministère**. — Georges III, contrairement aux deux autres Georges (1715-60) ressaisit ses *prérogatives* : " il voulut être lui-même son premier ministre ". — Il n'admit sans restriction aucun des nouveaux procédés parlementaires : ainsi le *parlementarisme anglais*, formulé seulement à la fin de son règne, est *plus récent* qu'on ne le suppose d'ordinaire.
- 2° **Les ministres** : — ils formaient le **cabinet** ou le *Conseil royal*, bien que les mots *cabinet* et *ministre* ne fussent pas des termes d'institution officielle : le nom était *administratif*. — Seul le chef, désigné par le roi pour porter la parole et choisir ses collègues, s'appelait **Premier ministre** dans la bouche du peuple. — Leurs *titres* sont anciens : **Lord de la Trésorerie, Grand Chancelier, Chancelier de l'Echiquier, et Secrétaire d'Etat**. — Ils sont *responsables* — le roi, " qui ne peut mal faire ", étant *irresponsable*, — devant le Parlement, où ils appuient leur politique sur le vote de la *majorité* : — ainsi la Chambre exerce, de façon *indirecte*, le pouvoir royal, et par son mandat *législatif* et par *l'exécutif* qu'elle va s'approprier par l'usage.
- 3° **Les partis politiques** : — le **parti tory** défend la traditionnelle doctrine de la monarchie constitutionnelle, réduisant le Parlement au simple rôle de *contrôleur* du cabinet, reconnaissant au roi la faculté de choisir et de diriger les ministres : — plus tard on le dénomme *les Conservateurs*. — Le **parti whig** admet la nouvelle théorie du régime parlementaire, ne laissant au souverain qu'une influence vague, transférant le pouvoir au cabinet, le délégué de la majorité aux Communes : — plus tard, *les Libéraux*. — Le **parti radical** — ou le *parti ouvrier* — né vers 1763, organisé en secret en 1793, ainsi dénommé en 1810, réclame des réformes, l'accès et une part au vote législateur, provoquant *l'agitation* par des meetings, des discours publics, des processions en foule innombrable ; formulant des réclamations contre les nobles, le clergé anglican, les industriels et les grands négociants.
- 4° **La nation** : — l'Ecosse est unie (1707) — et l'Irlande (1800) — à l'Angleterre (Old England). — Celle-ci, au sud et à l'est, est *aristocratique* et *anglicane* : donc *conservatrice*. — Les régions de l'ouest et du nord sont quasi désertes, à cette époque. — L'Ecosse est *presbytérienne* et *démocratique* : elle va devenir industrielle et commerçante ; — l'Irlande est *catholique* et hostile aux *landlords* anglais ; — le pays de Galles et le Nord sont peuplés de *dissidents* : méthodistes, quakers, etc. : donc naturellement foyers de *libéralisme* et de *radicalisme*. — L'Angleterre est alors une *agglomération* de nationalités qui diffèrent par l'origine, le culte, la langue, la condition sociale.